

Concours Clip Vidéo

Nous vous proposons de faire partager vos plus beaux clips vidéo sous-marins.
Date limite de dépôt le : 25 décembre 2016

Chaque concurrent peut proposer 1 clip vidéo d'une durée maximum de 6 minutes.

Les résultats seront annoncés pendant le Salon, par la Présidente de l'évènement, Hélène de Tayrac, en présence de personnalités du monde de l'image sous-marine (thème de l'édition)

Fonctionnement :

Uploadez votre clip sur YouTube et adressez-nous par email à animation@salondelaplongee.com, le lien YouTube correspondant.

Votre email devra préciser :

- Vos noms et prénoms
- Vos coordonnées et votre numéro de téléphone
- Le titre et la présentation synthétique de votre clip ainsi que le matériel utilisé et le/lieux de de tournage.

REGLEMENT

1. Le Salon de la Plongée Sous-Marine est un événement créé, produit et organisé par la société HP Communication. Le Salon de la Plongée Sous-Marine est un nom déposé par la SARL HP Communication.
2. Le Salon International de la Plongée Sous-Marine organise un concours Clip Vidéos en partenariat avec le Plongée On Line qui hébergera sur son site les liens et résultats du concours.
Le jury est composé de 4 personnes.
Ce concours Vidéos, est ouvert à tous les vidéastes désireux de communiquer aux internautes par la présentation de leurs plus belles images, les émotions éprouvées sous l'eau et de donner envie de plonger. C'est aussi une occasion pour les photographes de faire partager des expériences vécues.
3. Toute œuvre considérée par Le Salon de la Plongée Sous-Marine comme présentant un caractère manifestement « hors-sujet » ou susceptible de troubler l'ordre public ne pourra pas être retenue pour le présent concours.
4. Le Salon de la Plongée Sous-Marine se réserve le droit de ne pas retenir certains Clips Vidéo pour ce concours sans que cette décision puisse être contestée et donner un droit à une indemnisation ou un remboursement de frais.
5. Les Vidéos présentées au concours devront être accompagnées des mentions suivantes :
 - Vos noms et prénoms
 - Vos coordonnées et votre N° de téléphone
 - Le titre et le pitch de votre clip ainsi que le matériel utilisé et le/les lieux de tournage.
6. Chaque Vidéaste peut présenter un Clip vidéo d'une durée maximum de 6 minutes.

7. Le Salon de la Plongée Sous-Marine, conformément aux règles établies en matière de Copyright, considère que les œuvres présentées sont libres de tout droit de propriété artistique ou autre, que pourrait détenir un tiers (images, musiques, droit à l'image etc...). Du fait même de leur participation, les auteurs des clips Vidéo s'engagent à garantir l'organisateur contre toutes actions qui pourraient être exercées à son encontre contre des ayants droit. Le Salon de la Plongée Sous-Marine ne pourra en aucune manière être tenu pour responsable en cas de contestation ou de litige.
8. Chaque vidéaste s'assurera que le contenu des images ne porte aucune atteinte aux droits des tiers du point de vue de leur image, biens, personnalité, vie privée. Il certifie notamment disposer de toutes les autorisations de publications des images des modèles, personnes, y compris des enfants.
9. Les auteurs des clips vidéo autorisent l'utilisation de leurs œuvres par Le Salon de la Plongée Sous-Marine et les partenaires du présent concours pour des actions de promotion, avec mention du nom du vidéaste, sans pour autant donner lieu à un versement de droit d'auteur ou à une rétribution sous quelque forme que ce soit.
10. La participation au présent concours implique l'acceptation de toutes les conditions établies par le présent règlement et des directives données par l'Organisateur pour garantir la qualité de la présentation des œuvres.

« Je demande ma participation au concours Vidéo du 19^{ème} Salon de la Plongée Sous-Marine.

Je déclare avoir pris connaissance des Informations ainsi que du Règlement du concours ci-dessus, en accepter sans réserve ni restriction toutes les clauses et renoncer à tout recours contre l'organisateur. Je certifie être l'auteur des vidéos et disposer de l'autorisation de publication des images des modèles, des personnes, y compris, le cas échéant, des enfants ».